

L'ENVOL

Aide au financement d'un projet étudiant

POUR QUI ?

**Vous avez entre 18 et 25 ans*
et vous, ou vos parents, résidez à Frazé ?**

POUR QUOI ?

**Vous souhaitez partir en France
ou à l'étranger pour un stage étudiant, pour la
poursuite de vos études, ou vous former au
BAFA ?**

COMMENT ?

**Déposez votre dossier à la Mairie de Frazé pour
solliciter la subvention « L'Envol », destinée à aider
les jeunes Frazéens dans la poursuite
de leurs projets !**

**Nous consulter pour une éventuelle dérogation*



CONSTITUTION DU DOSSIER

- Lettre de motivation
- C.V
- Lettre d'un enseignant ou du maître de stage pour un stage ou une poursuite d'études
- Plan de financement de votre projet (dépenses prévues, recettes escomptées...)
- Certificat de scolarité
- R.I.B
- Attestation d'assurance responsabilité civile

ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION

Délibération du Conseil Municipal après examen du dossier avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La Mairie vous contactera afin de vous faire part de la décision prise pour votre projet.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin d'informations complémentaires, et à joindre à votre dossier tout document ou information qui pourrait être utile à la bonne prise en compte de votre projet.

Mairie de Frazé - Place du Château 28160 FRAZÉ

Tel : 02 37 29 50 52

Mail : secretariat@frazé.fr

